

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.**

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

## **2014-12-215 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

### **1. Ouverture**

1.1 Ouverture.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **3. Adoption des procès-verbaux:**

3.1 Séance ordinaire du 3 novembre 2014 à 19 h 30;

### **4. 1<sup>ère</sup> période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**

### **5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune.

### **6. Information au conseil et correspondance**

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de novembre 2014.

6.2 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

### **7. Rapports des comités**

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

### **8. Affaires nouvelles**

8.1 Résolutions à adopter:

8.1.1 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2015;

8.1.2 Fermeture du bureau pour les congés des fêtes;

8.1.3 Embauche de deux employés pour l'entretien des patinoires municipales;

8.1.4 Nomination des maires suppléants pour l'année 2015;

8.1.5 Nomination du maire suppléant à la MRC pour l'année 2015 ;

8.1.6 Nomination des membres du comité pour le programme MADA et la Politique familiale ;

8.1.7 Adoption du budget 2015 de la Société d'habitation du Québec (O.M.H.) ;

8.1.8 Contribution financière pour l'année 2014 – Place aux jeunes du Haut-Saint-François ;

8.1.9 Plan de Lotissement – Pétrole Chouinard et Gaston Tardif ;

8.1.10 Renouvellement du contrat avec GSI Environnement inc.  
pour la réception de résidus verts et alimentaires.

**9. Adoption des règlements**

Aucun.

**10. Avis de motion à donner**

Règlement numéro 591 – Taxation pour l'année 2015;  
Règlement numéro 592 – modifiant le règlement des permis et certificats numéro 441.

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucune.

**12. 2ième période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)**

**13. Levée de la séance ordinaire**

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 12 janvier 2015 à 19 h 30.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé avec un ajout au point 10.3 avis de motion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2014-12-216 <sup>3.1</sup> **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

<sup>4.</sup>  
**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 39)**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**  
**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Madame Maryse Labonté:**

- Concernant l'impact des coupures gouvernementales pour la municipalité ;
- Concernant le chemin Galipeau glacé la semaine dernière ;
- Concernant le suivi avec le MTQ et la synchronisation des feux de circulations à l'intersection du chemin Galipeau et de la route 112 ;
- Le sapin illuminé devant l'hôtel de ville est très beau.

**Monsieur Bertrand Ash** concernant une demande pour avoir les estrades, la publicité dans le journal du Haut-Saint-François et la cantine, etc. ... pour la course de VTT.

**Monsieur Jacques Nadeau:**

- Concernant les bris d'asphalte des chemins de la Rivière et Biron, quel est le coût des réparations en 2014.
- Est-ce que vous allez penser à la réfection des rues au lieu des chemins ?
- Concernant les arbres et les souches dans le fossé devant son terrain.

**Monsieur Jean-Guy Larouche:**

- Est-ce que le chemin Biron sera refait avant l'hiver ?
- Est-ce que la Municipalité a envisagé une taxe de secteur pour refaire les chemins et les rues.

**Madame Pierrette Hardy** concernant l'évaluation de la directrice des loisirs, a-t-elle été faite afin de connaître l'impact comparativement avant son embauche.

**FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 00.**

6.1

**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de novembre 2014 et en fait la lecture.

6.2

**DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL :**

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 357 et 358, indiquent que les membres du conseil doivent déposer une déclaration écrite sur les intérêts pécuniaires dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection et à chaque année dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection.

**Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.**

7.1.1

**2014-12-217 ADOPTION DES COMPTES À PAYER :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 novembre 2014 au montant de **300 037.71 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.2.1

**RAPPORTS DES COMITÉS :**

**Madame la Mairesse Nathalie Bresse :**

- Donne de l'information concernant :
  - Le CLD, avec les coupures du gouvernement, il y aura probablement des coupures de postes, c'est à venir ;
  - Entente de principe avec le syndicat des employés de la municipalité ;
  - Le terrain de soccer à 9 joueurs, East Angus aménagera ce terrain pour l'année 2015.

**Madame Diane Talbot :**

- Donne de l'information concernant le comité des transports, il y aura un guichet unique pour le transport en commun et le Transport du Bonheur qui entrainera une économie de 63,000 \$.

**Monsieur Éric Mageau :**

- Donne de l'information concernant :
  - Les travaux faits en novembre ;
  - Les travaux de la route 112 durant la première semaine de décembre 2014 ;
  - La location de la pelle qui a été concluante ;
  - Le camion 10 roues est mode hivernale.

**Monsieur René Rivard :**

- Donne de l'information concernant :
  - Le dossier MADA qui est débuté, une première rencontre sur 15 rencontres est prévue et deux (2) soirées de consultation ;
  - Le carnaval en janvier 2015 est planifié ;
  - L'ensemble des activités, tout va bien et le Centre multifonctionnel est très achalandé.

**Madame France Martel :**

- Donne de l'information concernant :
  - Les permis de novembre 2014, il y a eu deux nouveaux permis ;
  - Les règlements 586, 588, 589 et 590 sont en vigueur et nous travaillons le règlement sur les bâtiments complémentaires ;
  - Une rencontre pour la piste cyclable sur la voie ferrée.

**Monsieur Donald Lachance :**

- Donne de l'information concernant :
  - La prochaine rencontre publique de la Régie incendie le 19 décembre 2014 ;
  - Le compte rendu des sorties des pompiers.

**Monsieur Stanley Boucher :**

- Donne de l'information concernant :
  - Le dossier de l'eau potable, le tout chemine normalement. Avec le traitement de l'arsenic il y aura aussi le traitement de manganèse ;
  - Le projet de la route 112 et le prolongement des deux réseaux.

8.1.1

**2014-12-218 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015 :**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année, nous devons produire le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année suivante en établissant le jour et l'heure du début de chacune des séances, selon l'article 148 du Code municipal;

**CONSIDÉRANT QU'** un avis public doit être donné avec le contenu du calendrier, selon l'article 148.01 du Code municipal;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015 et que les séances soient à 19 h 30 :

Lundi	12 janvier	Lundi	6 juillet
Lundi	2 février	Lundi	3 août
Lundi	2 mars	Mardi	8 septembre
Mardi	7 avril	Lundi	5 octobre
Lundi	4 mai	Lundi	2 novembre
Lundi	1 juin	Lundi	7 décembre

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.2  
2014-12-219 **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LE CONGÉ DES FÊTES:**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année le bureau municipal est fermé durant la période des fêtes;

**CONSIDÉRANT QUE** les employés doivent prendre des journées de congé durant cette fermeture;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que le bureau municipal soit fermé du 24 décembre jusqu'au 2 janvier 2015 inclusivement et que les employés du bureau utilisent leurs journées de congé disponibles selon la convention collective.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.3  
2014-12-220 **EMBAUCHE DE DEUX OU TROIS PRÉPOSÉS POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DES PATINOIRES MUNICIPALES :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous devons embaucher deux ou trois préposés pour l'entretien et la surveillance des patinoires municipales;

**CONSIDÉRANT QUE** ces employés peuvent être des étudiants ou des employés occasionnels;

**CONSIDÉRANT QUE** ces employés compléteront les horaires de travail avec deux employés permanents de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'embauche de deux ou trois préposés à l'entretien et la surveillance des patinoires municipales, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.4  
2014-12-221 **NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR L'ANNÉE 2015 :**

**CONSIDÉRANT QU'** en début de chaque année il faut nommer les maires suppléants pour l'année en cours et que le mandat de chacun est pour deux mois;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** les conseillères et les conseillers suivants soient nommés maire suppléant pour l'année 2015 :

- |                      |                 |
|----------------------|-----------------|
| • Janvier, février   | Diane Talbot    |
| • Mars, avril        | Éric Mageau     |
| • Mai, juin          | René Rivard     |
| • Juillet, août      | France Martel   |
| • Septembre, octobre | Donald Lachance |
| • Novembre, décembre | Stanley Boucher |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5  
2014-12-222 **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC POUR L'ANNÉE 2015 :**

**CONSIDÉRANT QU'** en début de chaque année, il faut nommer le maire suppléant pour la MRC et ce pour toute l'année;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que monsieur René Rivard soit nommé maire suppléant pour l'année 2015 à la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6  
2014-12-223 **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE – PROGRAMME MADA ET POLITIQUE FAMILIALE :**

**CONSIDÉRANT QUE** la deuxième démarche est la composition d'un comité de pilotage qui comprend comme membres des aînés engagés, des organismes représentant les intérêts des aînés et aussi des personnes représentant les familles;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente résolution annule et remplace la résolution numéro 2014-03-050;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot accepte de mettre sur pied le comité de pilotage composé des représentants suivants :

- Pour les aînés - monsieur André Tousignant;
- Pour la FADOQ - monsieur Donald Lachance;
- Pour le CSSS - madame Charlène Brûlard, organisatrice communautaire;
- Pour la Municipalité - monsieur René Rivard, membre du conseil;
- Pour la Municipalité - monsieur Daniel St-Onge, directeur général;
- Pour la Municipalité - madame Marie-Josée Myrand, directrice des Loisirs, des sports et de la culture;
- Pour la Table de concertation des aînés – monsieur Michel Legendre;
- Chargés de projet – Ian Fournier et Sonia Gauthier;
- Pour les familles – monsieur Alain Demers;
- Pour les familles – madame Chantal Gauvreau;
- Pour les familles – madame Valérie Larouche;
- Carrefour action municipale et famille (CAMF) – monsieur Paul Thibault.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.7  
2014-12-224 **ADOPTION DU BUDGET 2015 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (O.M.H.) :**

**CONSIDÉRANT QUE** le budget pour l'année 2015 de la Société d'habitation du Québec a été approuvé par la Société d'habitation du Québec et le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) d'Ascot Corner;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit approuver celui-ci étant donné la somme de 10% du déficit que la Municipalité doit versée;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner approuve le budget 2015 de l'O.M.H. et que la somme à verser en 2015 sera de 4,874.00 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.8

2014-12-225 **CONTRIBUTION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2014 – PLACE AUX JEUNES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS:**

**CONSIDÉRANT QUE** Place aux jeunes du Haut-Saint-François a pour mission de favoriser la migration, l'établissement et le maintien de jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** Place aux jeunes reçoit une subvention de 43 500\$ pour réaliser ce projet mais l'attribution de cette somme est conditionnelle à ce que le milieu s'implique pour une somme minimum de 8 700 \$ mais l'objectif est de 15 600 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la contribution du milieu est établie à partir de la population au coût de 20.00 \$ / 100 habitants;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de verser la contribution financière de 630.00 \$ calculée avec 3150 personnes à 20.00 \$ /100 habitants.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.9

2014-12-226 **PLAN DE LOTISSEMENT – PETROLE CHOUINARD ET GASTON TARDIF:**

**CONSIDÉRANT QUE** Pétrole Chouinard et Gaston Tardif ont déposé un plan de lotissement en date du 17 novembre 2014, dossier numéro 1055848;

**CONSIDÉRANT QUE** ce plan de lotissement respecte notre réglementation;

**CONSIDÉRANT QU'** il demande l'autorisation de se raccorder au réseau d'égout de la municipalité qui se rend jusqu'au terrain de monsieur Gaston Tardif;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le plan de lotissement dossier numéro 1055848 tel que déposé, ainsi que le plan pour l'entrée et la sortie de l'ensemble des lots et le raccordement au réseau d'égout de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2014-12-227 8.1.10 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC GSI ENVIRONNEMENT INC. POUR LA RECEPTION DE RESIDUS VERTS ET ALIMENTAIRES :**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année au 1<sup>er</sup> janvier, le contrat avec GSI Environnement inc. est à renouveler;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement du contrat pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 avec la compagnie GSI Environnement inc. pour la réception de résidus verts et alimentaires au montant de 73.34 \$ / t.m. plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

10.1 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 591 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2015 :**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère **Diane Talbot** qu'à la prochaine séance extraordinaire sur l'adoption du budget 2015, le conseil municipal adoptera le règlement numéro 591 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2015.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

10.2 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 592 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 441 – PERMIS ET CERTIFICATS :**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère **France Martel** qu'à une séance ordinaire subséquente le conseil municipal adoptera le règlement numéro 592 modifiant le règlement numéro 441 – permis et certificats.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

10.3 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 593 ABROGEANT ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 519 ET 543 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :**

**AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère **Diane Talbot** qu'à une séance ordinaire subséquente le conseil municipal adoptera le règlement numéro 593 abrogeant et modifiant les règlements numéros 519 et 543 concernant la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal.

Selon l'article no. 445 du Code municipal, il y aura dispense de lecture lors de l'adoption du règlement.

11. **VARIA AFFAIRES NOUVELLES**  
Aucune.



<sup>12.</sup>  
**2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 33.**

**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement») Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jacques Nadeau:**

- Concernant le coût du traitement du compost ;
- Concernant le ponceau traversant le chemin Galipeau, sera changé dans le futur ;

**Monsieur Jean-Guy Larouche** concernant le branchement au réseau de l'entreprise Chouinard.

**Madame Pierrette Hardy:**

- Concernant la possibilité d'utiliser la personne aux loisirs de la MRC, pour la municipalité ;
- Concernant le taxi sur réservation, est-il encore en opération ;
- Concernant notre terrain de soccer, sera-t-il encore utilisé ;
- Concernant le jeu de pétanque, sera-t-il installé pour 2015.

**Madame Dolorès Pépin** concernant le coût du ramassage des chevreuils.

**Madame Maryse Labonté:**

- Concernant la facture de DJL, le projet de la piste cyclable sur la voie ferrée.
- Concernant de l'information sur les plans de développement de la zone agricole (PDZA).

**FIN DE LA 2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 52.**

<sup>13.</sup>  
**2014-12-228 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance ordinaire soit levée à 20 h 53.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

Prochaine séance extraordinaire pour adoption du budget 2015 :  
Lundi le 15 décembre 2014 à 19 h 30.

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 12 janvier 2015 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE